### Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

Incidence en Océanie des investissements en matière de santé sexuelle et reproductive : bienfaits sur la santé et l'économie de cinq États et Territoires insulaires océaniens<sup>1,2</sup>

### Présentation synthétique

- Les investissements en matière de santé sexuelle et reproductive changent drastiquement la donne en ce qu'ils concernent de nombreux déterminants plurisectoriels essentiels au développement durable, tels que l'amélioration de la situation nutritionnelle, la réduction des effets de la croissance démographique sur l'accès à l'eau et à l'assainissement, la lutte contre les problèmes liés au changement climatique, la protection des ressources marines en déclin, la construction d'infrastructures résilientes, l'appui à l'égalité de genre, à l'éducation et à l'émancipation des femmes et la contribution à la croissance économique.
- L'étude de cas sur les investissements en matière de santé sexuelle et reproductive dans cinq pays insulaires océaniens vise à s'attaquer à deux des priorités nationales les plus pressantes pour la santé et l'émancipation économique des femmes ainsi que pour la réalisation de leurs droits en tant que personnes et de leurs droits reproductifs : élargir l'accès à des services de santé maternelle de qualité et réduire les besoins non satisfaits en matière de contraception moderne.
- Cette étude envisage d'intensifier les interventions de santé maternelle et de planification familiale en parallèle, plutôt que de manière distincte, et appréhende ainsi les gains d'efficacité et les économies résultant d'une démarche plus globale.
- Ce document donne aux pouvoirs publics des indications sur la manière d'attribuer un rang de priorité aux interventions de santé visant à réduire la mortalité maternelle et en faveur de l'émancipation des femmes dans le contexte de systèmes de santé perturbés dans le sillage de la pandémie de COVID-19, en raison des effets néfastes du changement climatique et de multiples crises mondiales. L'idée est de veiller à l'inclusion des services de santé maternelle et de planification familiale dans les prestations essentielles de santé et dans la couverture sanitaire universelle.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Disponible à l'adresse : <a href="https://asiapacific.unfpa.org/en/publications/health-and-economic-benefits-achieving-unfpas-transformative-results-pacific-small">https://asiapacific.unfpa.org/en/publications/health-and-economic-benefits-achieving-unfpas-transformative-results-pacific-small</a>, (en anglais uniquement). Cette analyse a été préparée par l'UNFPA,

### Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

#### Situation actuelle

Les services de santé fournis aux femmes avant et pendant la grossesse, pendant l'accouchement et au cours de la période du post-partum devraient garantir que celles-ci, sans oublier les adolescentes, et leurs bébés réalisent pleinement leur potentiel en matière de santé et de bien-être tout au long de la vie. La plupart des décès maternels et de nouveaunés et des grossesses non désirées pourraient être évités grâce à l'apport de soins opportuns par des professionnels de santé qualifiés et en veillant à ce que les populations aient accès à des méthodes contraceptives modernes.

Dans les pays insulaires océaniens, il convient encore de satisfaire la forte demande de

- D'après les constatations, les objectifs de planification familiale et de couverture des soins de santé maternelle à l'horizon 2030 pourraient être atteints à condition d'investir 13,4 millions de dollars des États-Unis d'Amérique supplémentaires entre 2020 et 2030 à Kiribati, au Samoa, aux Îles Salomon, aux Tonga et au Vanuatu.
- Cet investissement supplémentaire pourrait permettre de prévenir 38 % de grossesses non désirées en plus par rapport au statu quo, 28 % de mortinaissances en plus et 29 % de décès maternels en plus, tout en suscitant un avantage économique onze fois supérieur, estimé à 149,7 millions de dollars É.-U.
- Les estimations figurant dans ce rapport montrent qu'il est non seulement possible, mais également abordable, d'atteindre ces objectifs et que cela pourrait bien être à la portée des pays insulaires océaniens.

méthodes contraceptives modernes et de renforcer l'accès équitable aux interventions de santé maternelle, les populations isolées et rurales accusant un retard pour ce qui est de l'accès à ces services. Le taux de natalité chez les adolescentes continue d'augmenter en Océanie (6 % d'augmentation entre 2010 et 2019). Par ailleurs, quatre pays signalent toujours un taux de mortalité maternelle au-dessus de l'objectif de 70/100 000 naissances vivantes fixé dans les objectifs de développement durable (ODD). De nombreux pays font état de forts taux de mortinaissance et d'une prévalence des infections sexuellement transmissibles (IST).

En raison de la faible population des pays insulaires océaniens et de la répartition des communautés sur de grandes distances séparées par l'océan, il peut être difficile de se déplacer pour solliciter les services de santé, qui ont une faible capacité d'absorption et font face à une forte demande pesant sur des effectifs limités. En outre, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions directes et indirectes sur ces systèmes de santé depuis le début de l'année 2020, ayant été à l'origine d'une réduction de la couverture des services et de l'accès à ces derniers. La pandémie et les multiples crises mondiales qui ont suivi ont également eu de sévères répercussions sur les économies des pays insulaires océaniens, qui sont largement

en partenariat avec l'Institut Burnet (Australie), dans le cadre d'un portefeuille de recherches géré par le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Asie et le Pacifique et le bureau de la sous-région du Pacifique de l'UNFPA.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> <a href="https://www.unfpa.org/publications/investing-maternal-health-and-family-planning-small-island-developing-states">https://www.unfpa.org/publications/investing-maternal-health-and-family-planning-small-island-developing-states</a>.

### Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

tributaires du tourisme comme source majeure de revenus et d'emplois. Ces pays peuvent donc faire face à des choix difficiles quant à la manière d'investir au mieux des ressources limitées.

Pour les pays océaniens faisant l'objet de cette étude, il a été estimé que 6,7 millions de dollars É.-U. avaient été dépensés en interventions de planification familiale et de santé maternelle en 2019.

Afin d'améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, le présent document vise à intensifier les interventions de santé maternelle pour atteindre les objectifs nationaux et à favoriser l'émancipation des femmes en réduisant les importants besoins de planification familiale non satisfaits grâce à des investissements accrus dans la prestation de services de contraception de qualité fondés sur les droits.

### Vision pour l'avenir

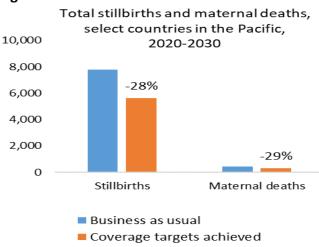
Dans les cinq pays océaniens analysés dans la présente étude (Kiribati, Samoa, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu), le fait d'atteindre 95 % de couverture des interventions de santé maternelle et de satisfaire 100 % des besoins de planification familiale d'ici à 2030 permettrait d'empêcher 126 000 grossesses non désirées supplémentaires, 2 200 mortinaissances (réduction de 28 %) et 121 décès maternels (réduction de 29 %) sur la période 2020 à 2030 (Figures 1 et 2).

Cela nécessiterait un investissement supplémentaire de 13,4 millions de dollars É.-U. entre 2020 et 2030 : à peine 19 % de plus que les dépenses requises pour maintenir le statu quo sur cette même période, actuellement estimées à 70,5 millions de dollars É.-U. On estime que le retour sur investissement d'ici à 2040 pourrait être onze fois supérieur à l'investissement initial pour les cinq pays océaniens concernés, ce qui signifie que chaque dollar É.-U. investi pourrait en rapporter 11 en retour. Ces avantages économiques s'expliquent par la réduction des grossesses non désirées, la réduction des mortinaissances, la prévention des décès de nourrissons et la réduction des décès maternels (figure 3). Accorder aux femmes et aux adolescentes l'accès à des services de santé maternelle de qualité pendant la période prénatale, l'accouchement, la période du post-partum, notamment pour le VIH, les IST et l'anémie permettra de réduire le taux de mortalité maternelle. Les services de contraception permettront de réduire les grossesses adolescentes non désirées et de veiller à ce que les filles puissent poursuivre leur éducation, développer leurs compétences professionnelles et prendre une part plus importante dans l'économie et la société.

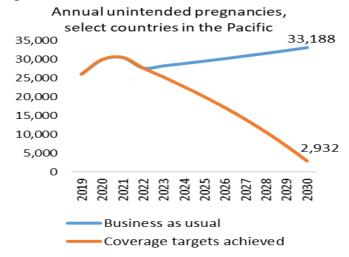
Dans un scénario où les objectifs de couverture seraient atteints d'ici à 2030, ces cinq pays océaniens pourraient tous atteindre la cible 3.7 des ODD relative à l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, ce qui inclut la planification familiale, et enregistrer, d'ici à 2030, une réduction des deux tiers des décès maternels par rapport aux niveaux de 2010.

### Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

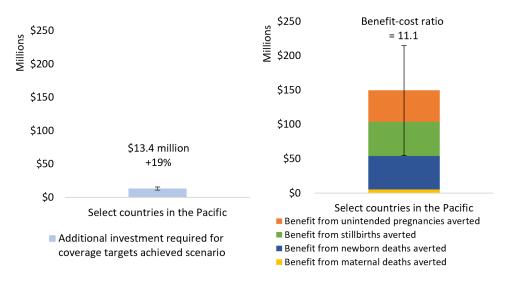




#### Figure 2



#### Figure 3



### Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

#### Exemples de progrès accomplis récemment

Pour ce qui est de la réalisation des objectifs de couverture, il existe des différences majeures entre les pays mentionnés dans ce document pour ce qui est des répercussions, des exigences en matière d'investissements additionnels, des avantages et du rapport avantages-coûts. Elles s'expliquent principalement par des différences dans les données de référence s'agissant des taux de mortalité, des taux de mortinaissance, des besoins de planification familiale et de couverture des interventions non satisfaits, d'estimations de coûts variables (non validées), des différences de produit intérieur brut (PIB) par habitant et de taux d'emploi des femmes (utilisés pour déduire des avantages économiques), ainsi que du rapport entre le coût estimé du personnel de santé et le PIB par habitant.

Malgré ces différences, l'analyse montre que ces cinq pays océaniens pourraient tous atteindre la cible 3.7 de l'ODD 3 relative à l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, ce qui inclut la planification familiale et enregistrer, d'ici à 2030, une réduction des deux tiers des décès maternels par rapport aux niveaux de 2010.

La cible 3.1 des ODD visant à atteindre un taux de mortalité maternelle inférieur à 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030 est déjà atteinte au Samoa, aux Tonga et au Vanuatu. Néanmoins, en veillant à ce que les objectifs de couverture soient atteints d'ici à 2030 grâce à des investissements accrus, ces pays pourraient atteindre les cibles des ODD qui leur sont propres en matière de mortalité maternelle (une réduction des deux tiers par rapport aux niveaux de 2010). Si les objectifs de couverture sont atteints, on s'attend également à ce que Kiribati atteigne les cibles des ODD d'ici à 2030. S'il n'est pas prévu que les Îles Salomon atteignent la cible 3.1, même en cas de réalisation des objectifs de couverture, en raison de l'estimation d'un fort taux de mortalité maternelle en 2019, une intensification des interventions permettrait de réduire de 29 % le taux de mortalité maternelle prévu en 2030.

Dans les cinq pays océaniens considérés, l'augmentation du taux de prévalence de la contraception peut réduire encore davantage le coût des services de santé maternelle. En s'intéressant conjointement à ces deux objectifs, la présente analyse en saisit les effets. Ces économies aident à expliquer pourquoi un faible pourcentage d'augmentation des dépenses serait nécessaire pour atteindre de manière globale ces objectifs.

#### Pourquoi est-il urgent d'agir?

La nécessité d'accélérer les investissements en faveur de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes est encore plus importante dans les pays insulaires océaniens, où les communautés sont particulièrement exposées aux effets directs et indirects du changement climatique et aux conséquences des multiples crises mondiales récentes. Cela nécessite une mobilisation rapide de financements souples visant à permettre l'adaptation à ces changements.

### Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

En outre, la pandémie de COVID-19 et les réponses politiques qu'elle a engendrées ont eu des répercussions particulières sur les systèmes de santé. Dans les pays insulaires océaniens figurant dans l'analyse, la pandémie a été largement contenue grâce à des mesures telles que le confinement des services, l'arrêt des activités non essentielles et des éléments liés à la demande, par exemple la peur des patients de contracter des infections en milieu de soins, la baisse du pouvoir d'achat et des restrictions de mouvement affectant l'accès à ces services. Le personnel de santé a parfois été redéployé pour faire face à la pandémie de COVID-19, tandis que la baisse des services de planification familiale dans certains pays a pu résulter de problèmes d'approvisionnement. Cela aura probablement eu une incidence sur la couverture de la prestation de services et pourrait avoir des répercussions à long terme, remettant en cause les avancées en faveur des cibles de l'ODD 3 et provoquant des augmentations significatives des taux de morbidité et de mortalité.

Les estimations de ce rapport visent à montrer aux pouvoirs publics et aux donateurs qu'il est abordable d'atteindre les objectifs de couverture et à donner des indications sur la manière d'attribuer un rang de priorité aux services de planification familiale et de santé maternelle. Cette étude envisage d'intensifier la planification familiale, les interventions y afférentes et de santé maternelle simultanément, plutôt que de manière distincte, garantissant ainsi des gains d'efficacité et des économies résultant d'une démarche plus intégrée. Outre la réduction des coûts des services de santé maternelle, ces interventions peuvent en améliorer les résultats, garantir que les adolescentes poursuivent leur éducation et développent leurs compétences professionnelles et augmenter la participation des femmes dans l'économie et la société.

L'Océanie est une région de jeunes (plus de 50 %) en pleine transition démographique. Il est, dès lors, essentiel pour ces pays de mobiliser le dividende démographique de leurs jeunes populations, en tenant compte d'une perspective intergénérationnelle et en investissant dans la santé sexuelle et reproductive.

#### Recommandations soumises aux directeurs de la santé pour examen

### Recommandations à l'intention des pouvoirs publics

- Les pouvoirs publics devraient augmenter les financements nationaux alloués aux services de santé sexuelle et reproductive et à l'approvisionnement de produits de planification familiale, dans une démarche visant à se départir progressivement et durablement des programmes financés par des bailleurs extérieurs.
- 2. Il convient de donner la priorité aux interventions et aux produits de planification familiale et de santé maternelle en tant que prestations essentielles de santé dans le cadre des soins de santé primaires, en vue de parvenir à une couverture sanitaire universelle.

### Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

3. Accorder la priorité aux services essentiels de santé sexuelle et reproductive et aux droits connexes et les maintenir malgré les pressions budgétaires dues au ralentissement économique et aux coûts supplémentaires engendrés par la lutte contre la COVID-19.

### Recommandations à l'intention des partenaires du développement

- La réalisation des objectifs de couverture ne dépend pas seulement d'une intervention directe et du financement du système de santé. Les responsables de la mise en œuvre et les partenaires du développement doivent s'assurer que les services sont accessibles, que du personnel infirmier, des sages-femmes et des prestataires de soins qualifiés sont disponibles et que les services fournis sont localement acceptés et de bonne qualité.
- 2. Soutenir les activités visant à susciter la demande pour une meilleure sensibilisation et un changement de perception des services de santé sexuelle et reproductive et des droits connexes ainsi que des interventions de planification familiale.
- 3. Soutenir la recherche et des travaux supplémentaires visant à valider les coûts et à estimer les besoins en matière de personnel de santé et les autres besoins logistiques ainsi qu'à comprendre l'ensemble des exigences financières au-delà du coût des interventions directes et du système de santé envisagés dans cette étude.
- 4. Appuyer les démarches visant à donner la priorité aux services de santé sexuelle et reproductive et aux droits connexes au profit des adolescents et des jeunes.